

De manière générale, les activités financées dans le cadre des programmes proposés par le 7<sup>e</sup> PCRD sont les activités de : recherche, démonstration, gestion de projet, dissémination (communication des résultats), formation.

Ces activités sont financées en fonction :

- > du programme choisi (« coopération » ou « capacités »),
- > du type de partenaire participant au programme (avec des avantages particuliers pour les PME).

## Dépenses éligibles au sein du programme COOPERATION

Dans le cas d'une participation au programme coopération, les activités financées (sous forme de subvention) sont plafonnées à :

Activité subventionnée	Pour : PME, centre de recherche, association	Pour les autres types de partenaires
Recherche et Développement	75 % des coûts totaux	50 % des coûts totaux
Démonstration (...)	75 % des coûts totaux	50 % des coûts totaux
Gestion du projet (par le coordinateur)	100 % des coûts totaux	100 % des coûts totaux
Formation (hors salaires des personnes formées)	100 % des coûts totaux	100 % des coûts totaux

## Dépenses éligibles au sein du programme CAPACITÉS – Recherche au profit des PME

Dans le cas d'une participation au programme « Recherche au profit des PME », les activités financées (sous forme de subvention) sont plafonnées à :

Activité subventionnée	Pour : PME bénéficiaire
Recherche et Développement	75 % des frais internes et externes (dont factures des prestataires)
Démonstration	50 % des coûts totaux
Gestion du projet et autres activités	100 % maximum
Dans la limite de : 110 % au maximum des factures externes (prestataires de recherche)	

Pour les prestataires de recherche, les frais correspondants à la R&D sont facturés aux PME bénéficiaires et seront comptabilisés dans la subvention PCRD et à ces derniers. Seuls sont éligibles les frais de gestion de projet en tant que subvention PCRD directe aux prestataires de R&D.

### Vos contacts

#### CCI de Clermont-Ferrand / Issoire

Courriel : [een@clermont-fd.cci.fr](mailto:een@clermont-fd.cci.fr)

Tél. 04 73 43 43 22

#### CCI de Grenoble - GREX

Courriel :

[elodie.wagner@grenoble.cci.fr](mailto:elodie.wagner@grenoble.cci.fr)

Tél. 04 76 28 28 09

#### CCI de la Haute-Savoie

Courriel :

[europe@haute-savoie.cci.fr](mailto:europe@haute-savoie.cci.fr)

Tél. 04 50 33 72 00

#### CCI de Lyon

Courriel : [een@lyon.cci.fr](mailto:een@lyon.cci.fr)

Tél. 04 72 40 59 71

#### CRCI Auvergne

Courriel : [een@auvergne.cci.fr](mailto:een@auvergne.cci.fr)

Tél. 04 73 60 46 66

#### CRCI Rhône-Alpes

Courriel : [een@rhone-alpes.cci.fr](mailto:een@rhone-alpes.cci.fr)

Tél. 04 72 11 43 08